

DEMANDE D'ENTRETIEN OU DE BILAN PSYCHOLOGIQUE

FICHE D'INFORMATIONS ENSEIGNANT

Etablissement Scolaire :

NOM et Prénom de l'enseignant / Professeur Principal :

NOM et Prénom de l'élève :

Date de naissance : **Sexe :** Fille Garçon

Date d'arrivée dans l'établissement : **Classe suivie :** **Maintien ou anticipation :**

Origine de la demande :

- Demande des parents Demande conjointe établissement / parents

Motif de la demande :

.....
.....
.....
.....

Quel est globalement le niveau de résultat de l'élève par rapport à sa classe ?

.....
.....
.....
.....

Quelles sont les réussites et les fragilités de l'élève ?

.....
.....
.....
.....



Quel est le comportement de l'élève ?

- face au travail scolaire :
-
- face aux situations d'échecs et/ou de réussites :
-
- face à l'enseignant :
-
- face à ses pairs :
-

Quels sont les aménagements pédagogiques et les aides mis en place ?

.....

.....

.....

.....

Le jeune a-t-il exprimé des centres d'intérêt professionnel ? Un plan d'accompagnement à l'orientation a-t-il été envisagé ? (uniquement pour le 2nd degré)

.....

.....

.....

.....

* fiche d'informations parent et [autorisation parentale](#) à joindre obligatoirement à cette demande.

Fait le :

Signature :



DOCUMENT A REMETTRE A LA FAMILLE

Madame, Monsieur,

L'équipe éducative de l'établissement scolaire que fréquente votre enfant a proposé une rencontre avec un psychologue clinicien du Service de Psychologie de l'Éducation de la DDEC 77.

Conformément au Code de Déontologie des Psychologues, la confidentialité est garantie.

Cette rencontre pourra se dérouler sous la forme d'un entretien individuel ou d'un bilan psychologique.

- **L'entretien** vise à faciliter la compréhension d'une difficulté rencontrée et évoquée par la famille ou le jeune. Il permet d'apporter un éclairage clinique de la situation. Des aides pourront être alors envisagées.
- **Le bilan psychologique** fournit des indicateurs du développement intellectuel, affectif, relationnel... Il permet d'éclairer le fonctionnement cognitif et affectif d'un enfant ou d'un adolescent à un moment donné et d'envisager les potentialités. Au terme de cette intervention, le psychologue pourra conseiller des aménagements pédagogiques et/ou une orientation auprès de spécialistes.

Les temps du bilan psychologique sont : entretien préalable avec la famille, passation des tests avec le jeune, analyse des résultats, entretien de restitution avec la famille et rédaction d'un compte-rendu écrit à destination des parents.

Ces interventions représentent un coût qui est supporté en grande partie par l'établissement scolaire. Une participation de 195 € (pour un bilan psychologique) ou de 60 € (pour un entretien), reste à régler par la famille.

En préalable à toute intervention, merci de bien vouloir remplir la **fiche d'informations parents** et **l'autorisation parentale** ci-jointes et les remettre à l'établissement scolaire.

Après réception des documents, le psychologue prendra contact avec vous et vous proposera un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Le Service de Psychologie de l'Éducation



DEMANDE D'ENTRETIEN OU DE BILAN PSYCHOLOGIQUE

FICHE D'INFORMATIONS PARENTS

› **NOM et Prénom de votre enfant** :

› Date et lieu de naissance : **Sexe** : Fille Garçon

Nom et Prénom du responsable légal : <i>(Indiquez le lien de parenté avec l'enfant)</i>	Nom et Prénom du responsable légal : <i>(Indiquez le lien de parenté avec l'enfant)</i>
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
E-mail :	E-mail :
Profession :	Profession :
Situation familiale :	Situation familiale :

› Fratrie (nombre d'enfants, âge) :

› Votre enfant ou l'un de ses frères et sœurs ont-ils déjà consulté le service de psychologie de l'enseignement catholique ? Si oui, à quelle date ?

› Prises en charge antérieures ou actuelles (orthophonie, psychomotricité, pédopsychiatre...) ?


Motif de la demande de rencontre avec le/la psychologue :

.....

.....

.....

.....

 Avant toutes interventions, merci de bien vouloir remettre cette fiche d'informations, l'autorisation parentale et le règlement à l'établissement scolaire de votre enfant.



CETTE AUTORISATION EST A RENVoyer A L'ETABLISSEMENT QUI LA TRANSMETTRA AU SERVICE DE PSYCHOLOGIE AVEC LA DEMANDE D'INTERVENTION.

AUTORISATION PARENTALE

Monsieur, Madame,

autorisent l'intervention du psychologue du Service de Psychologie de l'Education de l'Enseignement Catholique de Seine-et-Marne auprès de

leur fils, leur fille :

scolarisé (e) en classe de

dans l'établissement scolaire

au cours de l'année 2021-2022

Pour : Un entretien (60 €)

ou Un examen psychologique (195 €)

et joignent un chèque de à l'ordre de l'établissement scolaire fréquenté.

(Ce chèque ne sera encaissé qu'une fois l'intervention réalisée)

Dans le cadre de la réglementation générale sur la protection des données :

J'accepte que le dossier de notre enfant soit traité et archivé informatiquement

Fait le :

Signature des représentants légaux :

